

SILAT



Perspectives juridiques pour les Géoservices  
OU  
Comment le droit oriente (ou pas) l'usage des données

Armelle VERDIER

Docteur en Droit et *Ph-D* en Sciences Géomatiques

Elève avocate

EFACS - AFIGEO

15 Mars 2019





## Quelques réflexions introductives...



?  
Définition juridique du « géoservice » ? S'inspirer?  
Les législations sur les données orientent les usages  
dans les géoservices

?  
Grande diversité des droits applicables

?  
Impact très fort du numérique sur le droit

?  
Mutations en cours des principales législations  
applicables aux données



# Grande diversité des droits applicables



Droit européen  
Droit des affaires  
Droit des brevets  
Droit administratif  
Droit de la propriété  
Droit de l'urbanisme  
Droit de l'environnement  
Droit de la concurrence  
Droit des applications spatiales  
Droit des contrats  
Droit des données  
Droit de la propriété intellectuelle  
Droit des communications électroniques  
Droit de l'informatique  
Droit du commerce électronique...





# Grande diversité des droits applicables... Et très peu d'ouvrages !

**Belgique - 2012**



JANSSEN K. et CROMPVOETS J., « Geographic Data and the Law : Defining New Challenges », Leuven University Press

**Angleterre - 2005**



CHO G., « Geographic Information Science : Mastering the Legal Issues », John Wiley & Sons

**France - 1995**



BENSOUSSAN A., « Les SIG et le droit », Ed. Hermes

**Canada - 1992**



COTE R., LEBEL G.A., JOLIVET C., BEAULIEU B., « La géomatique, ses enjeux juridiques », Ministère des communications Publications du Québec



# Impact très fort du numérique et des plates formes sur le droit

➤ Constat « d'horizontalisation », voire « d'ubérisation »

« Faire évoluer l'État organisé en silo vers un « État-plateforme » qui met à la disposition du public des ressources permettant le développement de services.

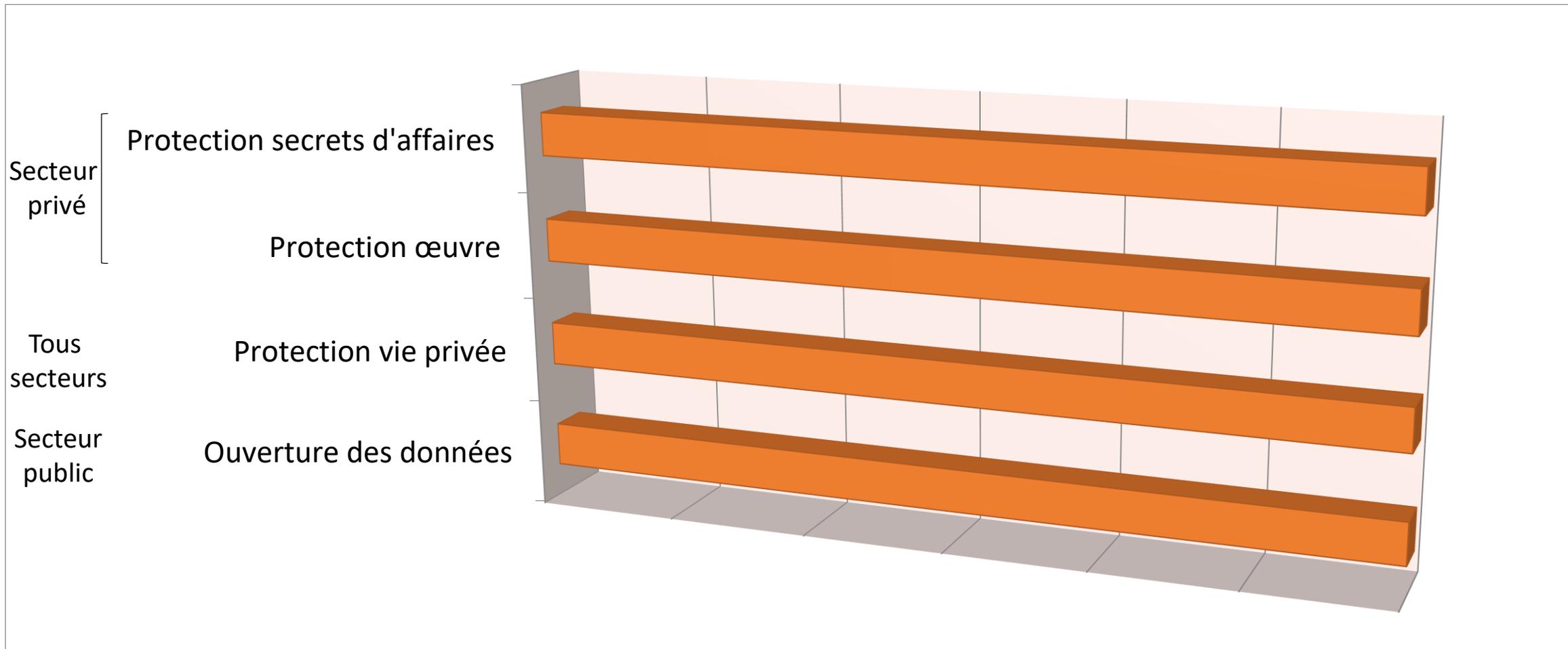
Il faut, à cet égard, réaffirmer les deux convictions qui guident cette étude :

- Ne pas bâtir un droit spécifique pour la nouvelle économie des plateformes. Elle peut et doit être appréhendée avec les moyens et les outils du droit économique, social et fiscal
- La montée en puissance de cette nouvelle économie, dans toute sa diversité, peut et doit aussi être l'occasion d'interroger le droit existant, et d'y apporter si nécessaire certaines amodiations. »

(Extraits Etude Annuelle CE : Puissance publique et plateformes numériques pour accompagner l'« ubérisation », La documentation française)



# Renforcement de certains dispositifs





## Législation selon public/privé

1

Données du secteur public  
Données du secteur privé

2

## Droit d'auteur

Effet relativisé pour le secteur public  
Effet amplifié pour le secteur privé

3

## Les données à caractère personnel

Le RGPD  
L'E-Privacy

4

## Les échanges

Données d'intérêt général  
La coproduction  
La réutilisation

5

## Les tendances

Le service public de la donnée (de référence)  
La qualité : problématique centrale

6

## Les "méthodes innovantes" ?

"Soft Law"  
Compliance & éthique  
Méthode "agile" et expérimentations  
Process de sécurisation



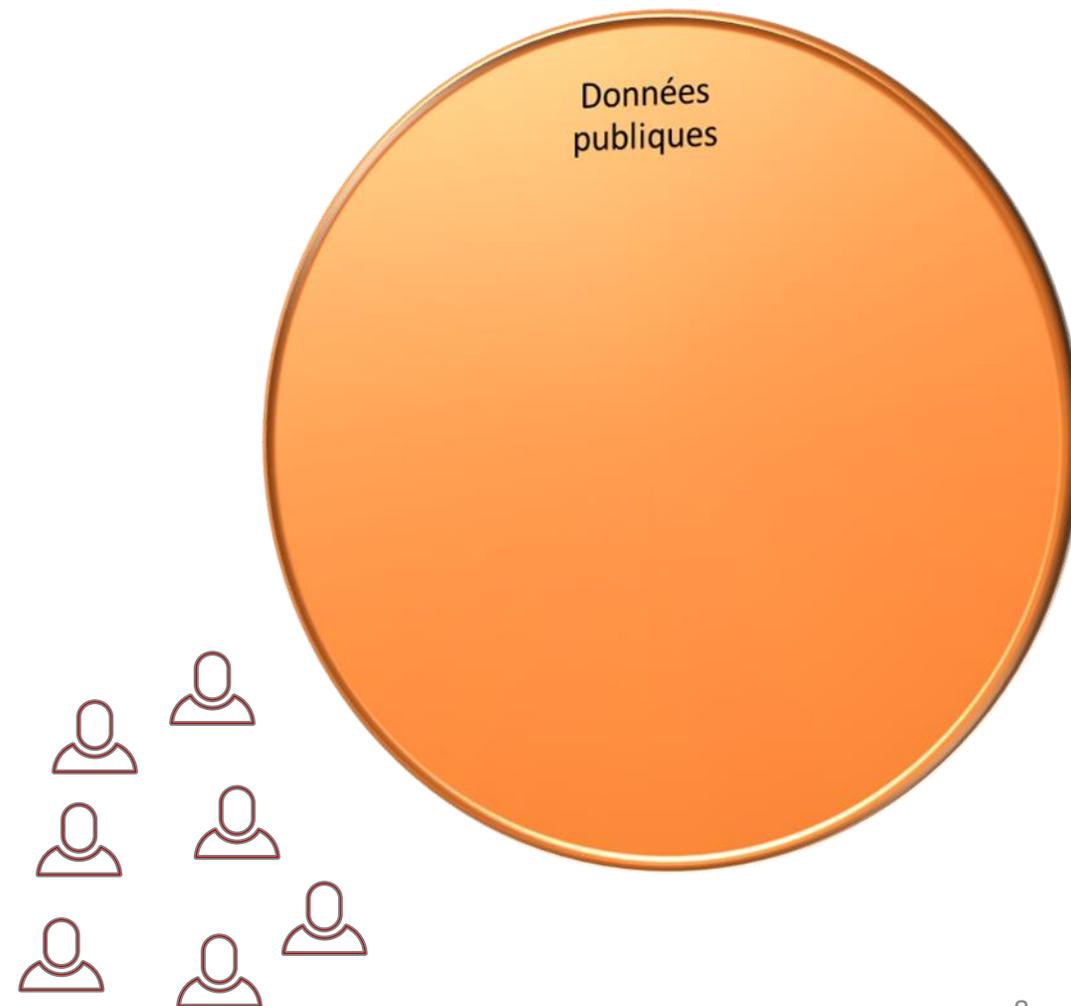
## Données du secteur public

Article L321-1 du CRPA :

Les informations publiques figurant dans des documents communiqués ou publiés par les administrations mentionnées au premier alinéa de l'article L. 300-2 peuvent être utilisées par toute personne qui le souhaite à d'autres fins que celles de la mission de service public pour les besoins de laquelle les documents ont été produits ou reçus.

Article L300-2 du CRPA :

Sont considérés comme documents administratifs, au sens des titres Ier, III et IV du présent livre, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, les documents produits ou reçus, dans le cadre de leur mission de service public, par l'Etat, les collectivités territoriales ainsi que par les autres personnes de droit public ou les personnes de droit privé chargées d'une telle mission.





## Données du secteur public

**Données souveraines** = aucune base légale (ironie juridique) mais politique

➔ Renvoi à la souveraineté numérique

« La souveraineté numérique, le concept les enjeux », Dir. Pauline TÜRK et Christian VALLAR, Ed. Mare et Martin - 2018

« Donner du sens à l'intelligence artificielle, pour une stratégie nationale et européenne », Rapport VILLANI - mars 2018

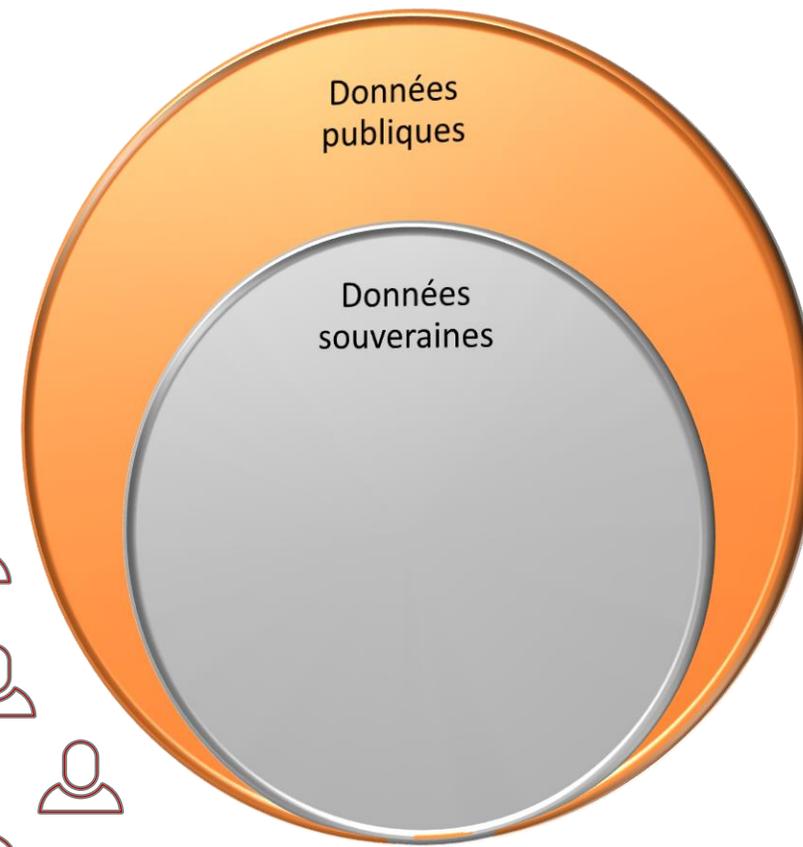
« Puissance publique et plateformes numériques pour accompagner l'ubérisation », CONSEIL D'ETAT, Etude annuelle, Ed. La documentation française - 2017

« Quand le digital défie l'Etat de droit », Olivier ITEANU, Ed. Eyrolles 2016

« Souveraineté numérique », Pierre BELANGER, Ed. Stock 2014

« De la pyramide au réseau, pour une théorie dialectique du droit », François OST et V. VAN DER KERCHOVE

Publications des Facultés universitaires Saint-Louis - 2002

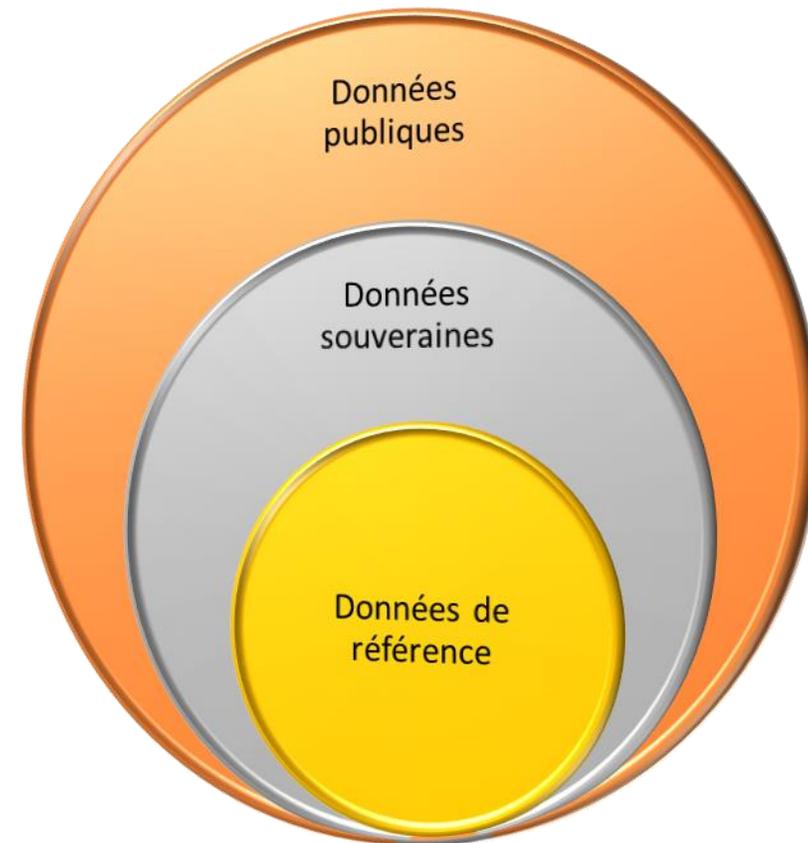
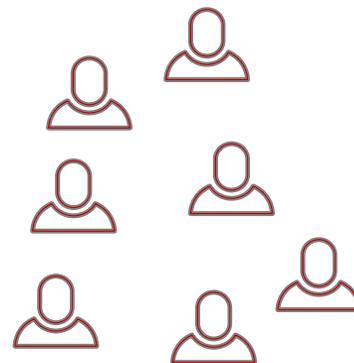




## Données du secteur public

**Données de référence** (article L.321-4 du CRPA) = informations publiques remplissant 3 critères :

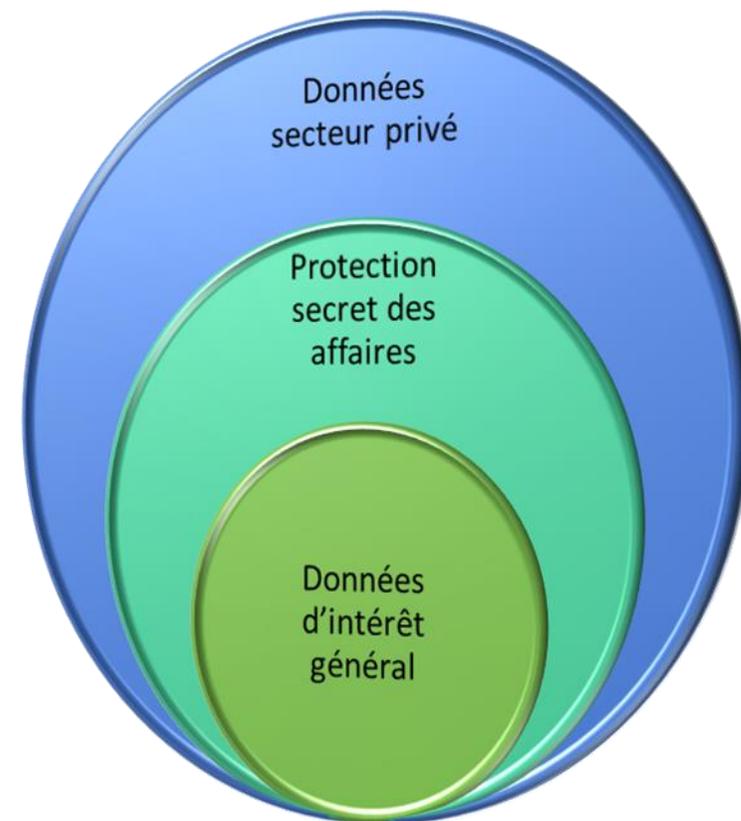
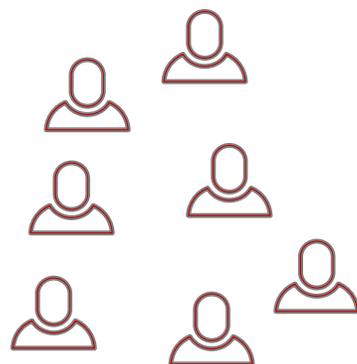
- permettre de nommer ou d'identifier certains produits, services, territoires ou personnes ;
- Être réutilisées fréquemment par des personnes publiques ou privées autres que l'administration qui les détient ;
- Leur réutilisation nécessite qu'elles soient mises à disposition avec un niveau élevé de qualité.
- Qualifiées de « données pivot » ou « briques de base » car elles sont nécessaires à la construction de services autour des données qu'il s'agit de relier entre elles pour les enrichir.





## Données du secteur privé

La loi pour une République numérique a introduit les données d'intérêt général comprenant un ensemble hétérogène de données, parmi lesquelles figurent les données collectées ou produites dans le cadre d'une concession de service public et indispensables à son exécution (article 17), ou encore celles relatives aux conventions de subventions publiques attribuées dans le cadre d'un service public et commercial (article 18). Mais d'autres verraient bien le cercle s'agrandir...



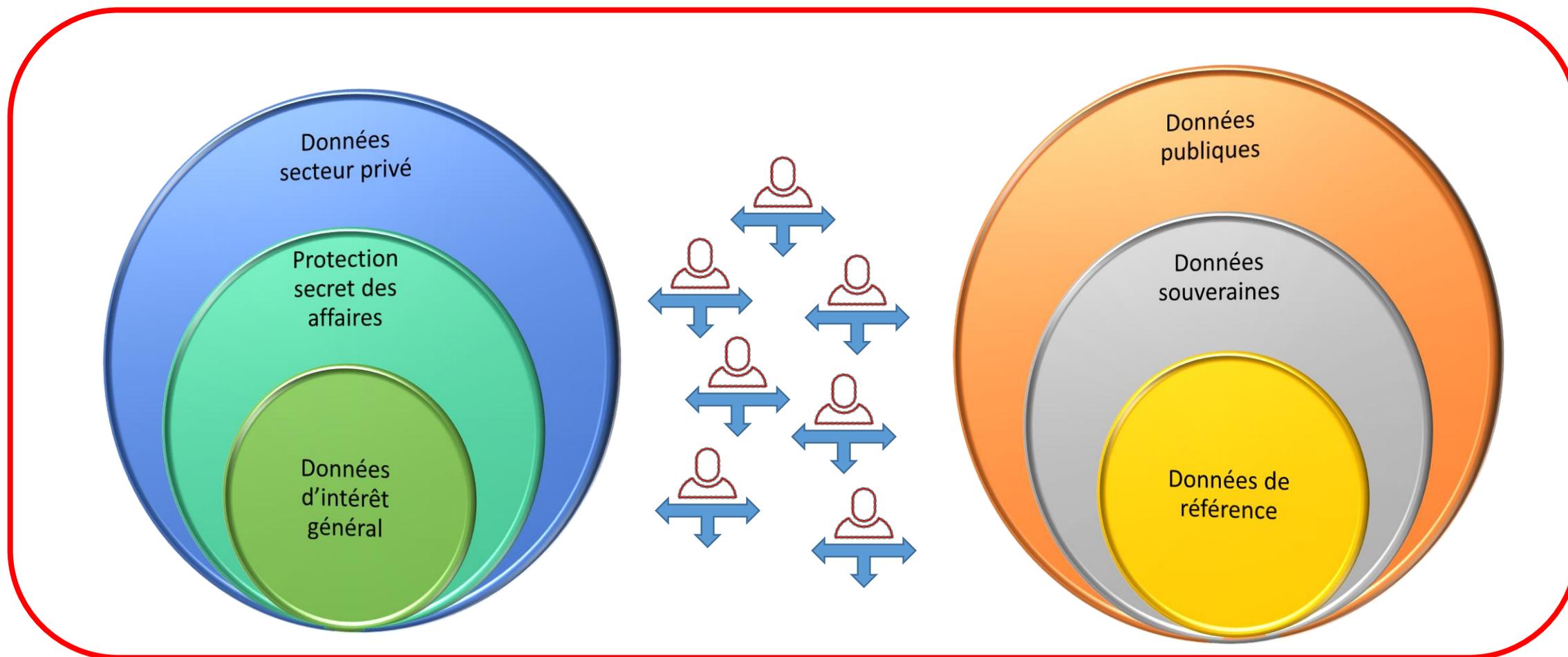


# Droit d'auteur et droit du producteur de bases de données





# Les données à caractère personnel : RGPD





## Les données à caractère personnel : RGPD

**CNIL**  
71 804 abonnés  
3 sem.

OPEN DATA | La CNIL et la Cada proposent une consultation en ligne sur leur projet de guide pratique relatif à la publication/réutilisation des données publiques.  
... voir plus

Open data : la CNIL et la CADA proposent une consultation en ligne sur leur projet de guide pratique  
cnil.fr

**L'ATELIER RGPD**

**La CNIL lance sa formation en ligne sur le RGPD ouverte à tous**  
cnil.fr

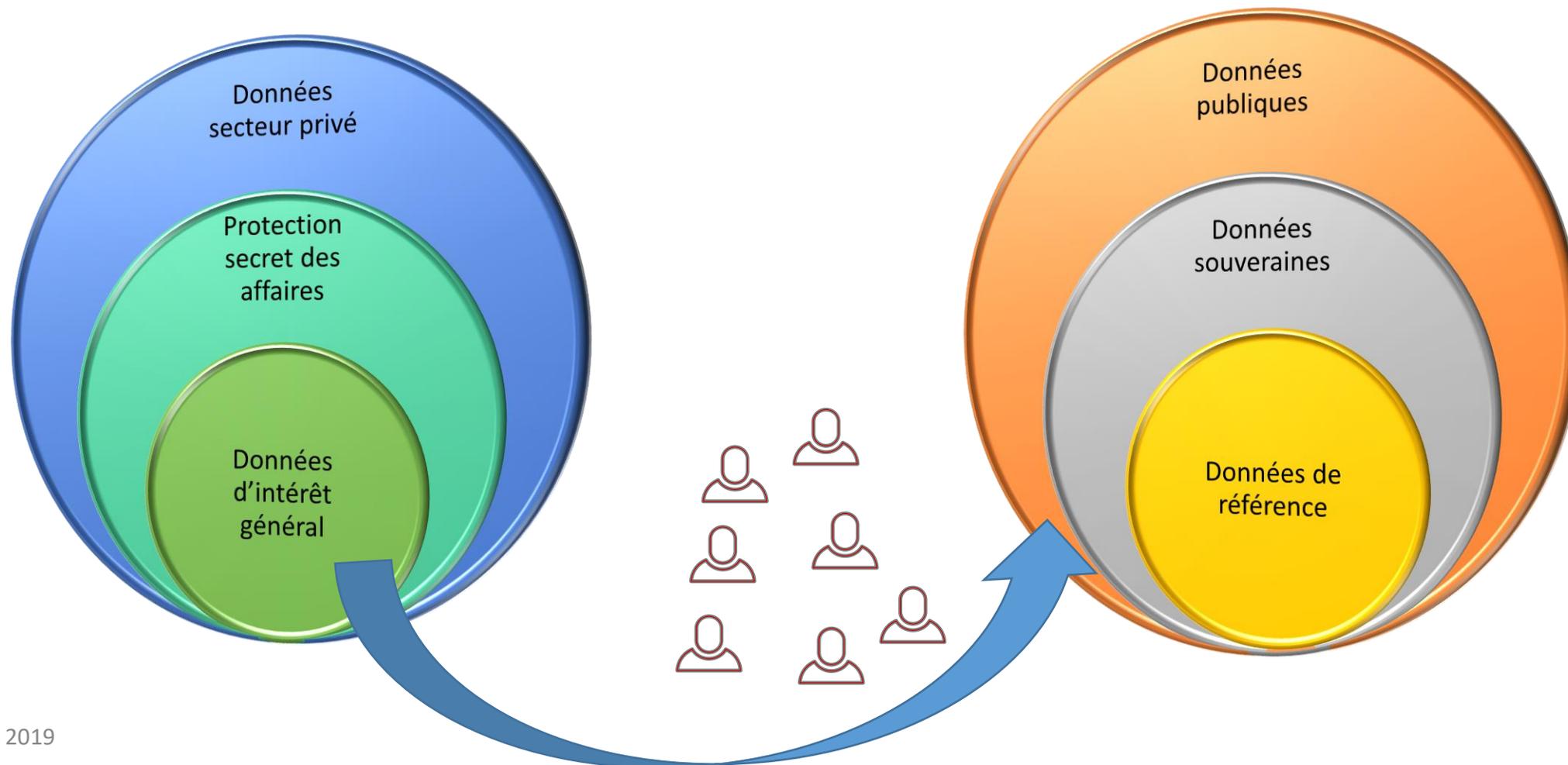
1 202 j'aime · 54 commentaires

**CNIL**  
71 804 abonnés  
2 j

L'atelier RGPD | Déjà plus de 5000 utilisateurs actifs ! Certains d'entre vous ont même obtenu leur attestation de suivi, délivrée à deux conditions :

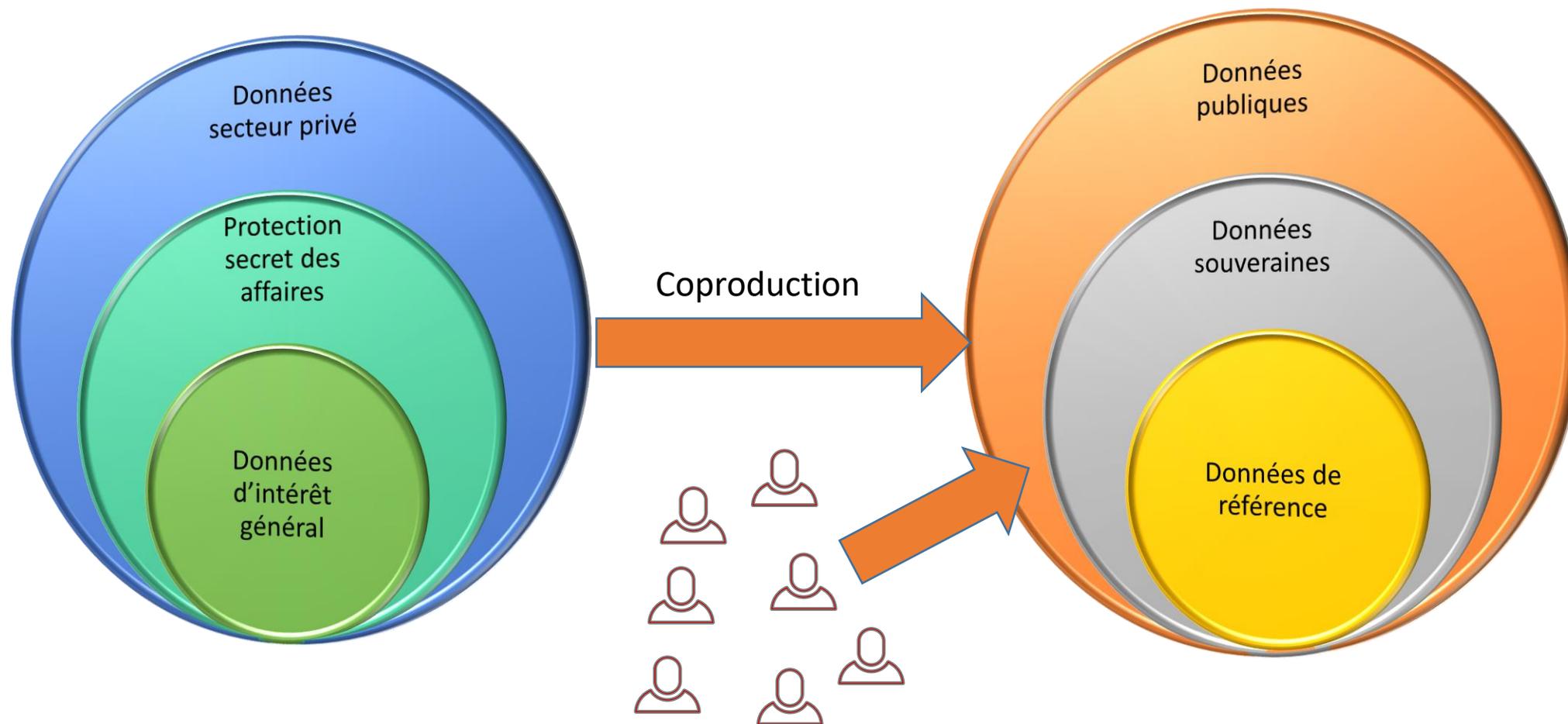


# Données d'intérêt général



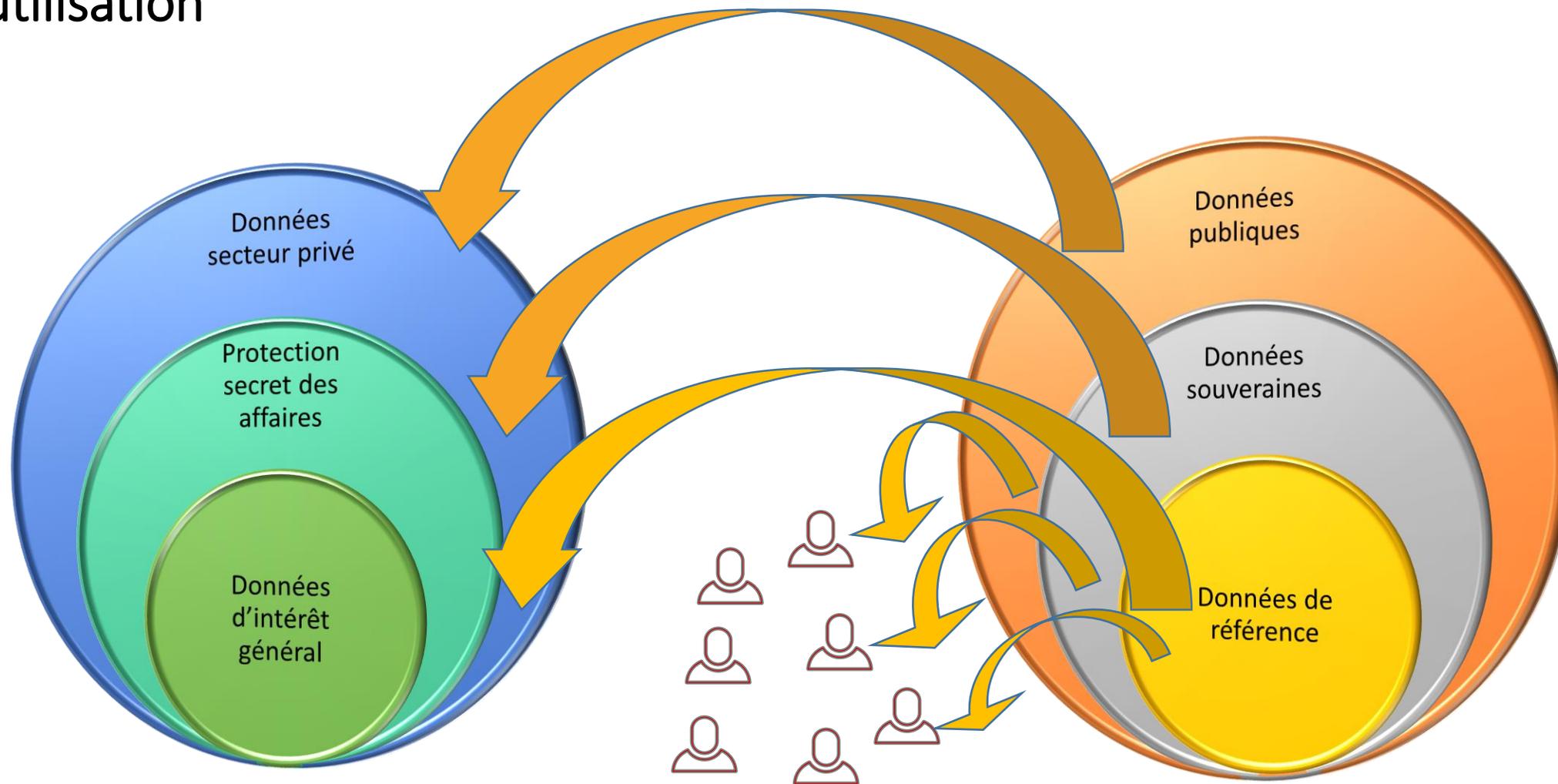


# La coproduction





# La réutilisation





# Etalab - Le service public de la donnée (de référence) : article L.321-4 du CRPA

MAIS...

- « L'État est confronté à des mutations de grande ampleur en raison de l'essor des plateformes numériques. Dans certaines hypothèses, elles aboutissent même à rendre inéluctable la disparition de certains services publics. Cette problématique n'est pas nouvelle : le périmètre du service public a toujours été évolutif.
- Il est donc désormais nécessaire de franchir une nouvelle étape de la réorganisation des services publics pour tirer toutes les conséquences de l'essor des plateformes numériques. Il s'agit de passer en revue l'ensemble des services publics en posant la question de la pertinence de leur maintien face à la concurrence des plateformes. Les critères essentiels pour décider ou non du maintien en tout ou partie du service public sont ceux de l'accessibilité, de la fiabilité et du coût pour l'utilisateur et le cas échéant la collectivité.
- À l'inverse, le développement de l'économie des plateformes – et plus généralement de l'économie numérique – conduit aussi à envisager l'émergence de nouvelles activités de service public ou à renforcer certaines fonctions existantes. » (Conseil d'Etat, précité)

DONC...

- glissement vers « service public par la donnée » ?
- Voir position de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (ARCEP) = régulation par la donnée



## La qualité : problématique centrale en particulier pour les données publiques

### Exigence de qualité en tant que service public sur les données ET sur les traitements algorithmiques

- Complète, sérieuse, actuelle + métadonnées
- CRPA : pas de dénaturation, ni d'altération
- Obligations supplémentaires concernant l'accès au code source: motiver, justifier, rendre accessible et intelligible ce qui a été codé et pourquoi



## Les méthodes innovantes ?

- Mise en avant de la « soft law »
- Compliance et éthique
- Bref : « Réguler » plutôt que « réglementer »
  
- Fonctionner en mode projet : Conseil d'Etat, méthode Agile
- Expérimenter sur des périodes courtes (ex dans l'Hérault)
- Sécuriser : beaucoup écrivent sur les blockchains...





## Une suggestion

Accessibilité et lisibilité...



Informations et Données  
Ouvertes en Bourgogne-  
Franche-Comté  
Animé par Territoires numériques BFC

Dispositif Projets Actualités Applications Espace documentaire Annuaire Vous êtes... Inscription Connexion

Recherchez dans tout le site Q Rechercher

Accueil » Espace documentaire » Où trouver des données ?

### Où trouver des données ?

Vous trouverez dans cette rubrique des liens vers des sites utiles sur la géomatique en générale, des référentiels de données, des thématiques spécifiques...  
Si vous connaissez des sites à partager, merci de nous les signaler !

La DREAL Bourgogne recense de nombreuses ressources sur les thématiques :

- Milieux Naturels et Paysages
- Environnement - Territoires
- Gestion de l'eau
- Risques
- Sols et sous-sols
- Energies
- Air - Déchets
- Géomatique
- Patrimoine - Culture
- Transports

Catalogues et portails  
Multi-thématiques

Qu'est ce qu'un SIG ?
Paroles d'élus
Partager ses données : questions juridiques
Open Data
TypeSol
GéoStandards de la COVADIS
L'aménagement Numérique des Territoires
<b>Où trouver des données ?</b>
Utilisation du portail de IDéO BFC
L'adresse
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
Centre de ressources du ROCER



Merci de votre attention

